

Assemblée générale ordinaire du 26.10.2004**Procès-verbal**

Sur convocation du Conseil d'administration, conformément à l'ordre du jour tel qu'arrêté :

1° Communication du Président

2° Rapport des vérificateurs aux comptes

3° Décharge des administrateur de l'exercice écoulé

4° Présentation des comptes de l'exercice écoulé

5° Statuts et R.O.I. : proposition de modifications

6° Election des responsables :

- Administrateur « Information »

- Responsables « Revue », « Réseau », « Affaires facultaires », « Web »,

« Archives », « Fournitures », « Affaires sociales »

- Représentants au Conseil de Faculté

- Représentant au Conseil scientifique de la Bibliothèques des Sciences et Techniques

7° Ebauche du budget

8° Tour de table des sections et commissions

9° Ebauche de calendrier

10° Divers

* *

*

Liste des présences et procurations :

cf. annexe.

Il a été débattu de ce qui suit dès 18:30 heures sous la présidence de Benoît Bidaine, Président du Conseil d'administration.

Toutes les mentions débattues indiquent le quorum requis et atteint.

Assemblée générale ordinaire du 26.10.2004**Procès-verbal****1. Avant séance :****a) Prise de parole de M. le Doyen HOGGE :**

Le Président accueille en début de séance le Doyen qui nous fait l'honneur de sa visite et l'invite à prendre la parole.

Il insiste sur le rôle essentiel du Délégué et la conscientisation à avoir. Pour lui, cette fonction constitue le véritable relais entre les membres académiques, l'AEES et le reste des étudiants.

Il insiste auprès des étudiants pour être des **partenaires du système**.

Il plaide pour qu'un dialogue et une dynamique s'installent entre les groupes (en temps réel pour une synergie).

Il conclut en rappelant l'horaire de permanence du Décanat tous les vendredis matins qui est évidemment réservées aux choses sensibles.

Aucune interpellation n'a lieu.

Le Doyen quitte l'assemblée après son intervention.

b) Choix du Président de séance :

Conformément aux statuts actuels, l'Assemblée doit désigner le Président de séance.

Décision : [2 NON ; le reste OUI]

Le Président du CA préside la séance.

2. Communication du Président :

Le Président rappelle les règles de fonctionnement et d'élection.

Les membres n'étant pas en ordre (au niveau des registres tenus par l'AEES) sont invités à contacter le Secrétaire. Son adresse e-mail est communiquée en séance.

Actuellement, on compte 300 membres adhérents ; le nombre de membres actifs augmente par rapport aux années précédentes.

Un bref débriefing des activités est brossé. Le bowling a été un véritable succès et les félicitations vont à l'organisateur.

Problématique du taux intermédiaire.

Assemblée générale ordinaire du 26.10.2004

Procès-verbal

L'application des accords de « Bologne » a pour effet de faire légèrement augmenter le taux intermédiaire. Le CECAM agit contre ça (notamment par une séquestration du rectorat).

Il y aura un dialogue entre la Ministre, le Recteur et les étudiants.

L'adresse www.fede-ulg.org est communiquée en séance pour ceux qui souhaitent consulter des informations à ce propos.

Il y a des postes libres à la Fédé qu'on peut relayer.

Conseil de Faculté.

L'application du Décret « participation » est prorogée à l'année académique suivante.

Actuellement, l'AEES a droit à 5 représentants étudiants. L'année prochaine ce nombre passera à 23.

Le Conseil accepte de transiger de la manière suivante. Il accepte pour la représentation étudiante 5 votants + 10 accompagnateurs (non-votants).

Bibliothèque.

Les Unités départementales sont regroupées en 4 grosses bibliothèques dont l'une est « Sciences et techniques ».

Il est créé un Conseil scientifique auquel on a une représentation. Cet organe n'a qu'un pouvoir consultatif.

Shell Eco Marathon.

Ceux qui veulent y participer sont invités à contacter Pierre Duysinx.

Carte de membre.

La création des cartes de membre sera bientôt clôturée.

Le concept du membre d'honneur est lancé.

Sports d'hiver.

Cette activité se déroule du 28.01.05 au 05.02.05.

L'adresse www.lesingesauski.be.tf est communiquée en séance.

Forum Entreprises.

Il se déroulera les 02.03.05 et 03.03.05.

Assemblée générale ordinaire du 26.10.2004**Procès-verbal**

Revue.

Se tiendra les 08,10 et 11.03.04 au Palais des Congrès.
Il s'agit de la plus grosse activité de l'année. Tous ceux qui veulent participer sont les bienvenus.

Evaluation pédagogique.

Les délégués seront les relais pour les évaluations. On leur communiquera bientôt une liste d'enseignants à auditer. Les fiches d'évaluation seront à distribuer aux étudiants.

Question de Benoit Bonfond : comment faire pour les sections qui sont éclatées (e.g. 3^e technique) ?

Réponse : on est conscient du problème mais pas encore de solution.

3. Présentation des comptes écoulés

Comptabilité de l'AEES.

Se rapporter aux documents annexés établi par la Trésorerie.
Le Trésorier de l'année passée est au Canada et va revenir prochainement. Les comptes sont donc présentés à titre indicatif.

Globalement pour chaque année, les pertes et gains sont toujours les mêmes.

Les rentrées : Forum

Les dépenses : Bal

La feuille ayant servi de support de présentation circule dans l'Assemblée.

Aucune interpellation n'est faite.

Comptabilité de Pereysq. (défendue par Nicolas Valkenberg, responsable.)

Se rapporter aux documents annexés établi par le responsable « Peyreysq ».

Il précise que le bilan n'est pas équilibré : la différence correspond aux alcools qui restent sur place.

Aucune interpellation n'est faite.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Le point est ajourné faute de vérification effectuée. Pour l'année passée, il s'agissait de Régis Viguié et de Maxime Bonjean.

Assemblée générale ordinaire du 26.10.2004**Procès-verbal**

Pour les comptes de cette année, les vérificateurs sont à élire.

5. Décharge des administrateurs

L'Assemblée générale décide ne pas statuer sur ce point estimant qu'il est lié au rapport des vérificateurs aux comptes.

Décision : [ABSTENTION : 28 ; POUR : 12]

Le point est ajourné à la prochaine Assemblée générale.

6. Modifications des statuts

Le point est à l'étude.

Une Assemblée générale sera convoquée avant début janvier, date butoir pour la mise en conformité avec les nouvelles dispositions législatives.

Une explication du concept des statuts et règlements est faite.

Le Conseil d'administration a temporairement dédoublé les postes « archives », « ingénu » et « revue ». L'approbation est soumise à l'AG.

Décision : [CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 1 ; POUR : le reste]

L'Assemblée générale entérine le dédoublement des postes listés supra, tel qu'effectué par le Conseil d'administration.

Interpellation d'Antoine Falmagne :

« La loi dit que l'ébauche de budget doit être faite avant le 1^{er} janvier pour l'exercice suivant. Elle doit donc être faite avant le 1^{er} janvier 2005. »

Réponse (par le Secrétaire) : « Les dispositions de la loi relatives à la gestion budgétaire des associations n'entrent en vigueur qu'au 01.01.05 ; la question est donc sans objet. »

7. Elections

Une brève explication sur la portée des postes d'administrateur et responsables est faite.

- Administrateur « Information »

Le Président résume la fonction.

Assemblée générale ordinaire du 26.10.2004**Procès-verbal**

Question de N. Valkenberg : « quels sont les avantages en nature ? »

Aucun candidat ne se présente au poste.

- Responsable « Fournitures »

Aucun candidat ne se présente au poste.

- Responsable « Réseau »

N. Valkenberg, responsable *ad interim*, explique son rôle. Il souhaite être remplacé.

Kevin SARTOR se présente au poste.

Le candidat se présente brièvement.

Q ? vas-tu au ski ?

R : je sais pas.

**Pour des raisons techniques, Kevin SARTOR retire sa candidature.
Elle sera proposée à la prochaine élection.**

- Responsable « Revue »

Catherine Baivir a été installée au rang de responsable « Revue » lors de l'Assemblée générale précédente. Le poste a été dédoublé.

Stéphan WINANDY se présente au poste.

Décision : [CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 1 ; POUR : le reste]

Stéphan WINANDY est élu au poste.

- Responsable « Web »

Cédric COX se présente au poste.

Q ? pars-tu au ski ?

R. non

Décision : [CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 8 ; POUR : le reste]

Cédric COX est installé au poste.

Assemblée générale ordinaire du 26.10.2004**Procès-verbal**

- Responsable « Archives »

Grégoire LEONARD se présente au poste.

Q ? vas-tu au ski ?

G. oui

Q ? sais-tu où est la brosse et ramassette ?

Décision : [CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 1 ; POUR : le reste]

Grégoire LEONARD est installé au poste.

- Responsable « Affaires facultaires »

Antoine GODBILLE, *ad interim*, se présente au poste.

Il se décrit.

Q ? vas-tu au ski ?

R. pq pas

Q ? participes-tu à la Revue ?

R. non

Décision : [CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 1 ; POUR : le reste]

Antoine GODBILLE est installé au poste.

- Responsable « Affaires sociales »

Pierre THIRION, 2^e candidature, se présente.

Q ? Id parano ?

R. j'y vais tous les 3 jours.

Q ? tu pars au ski ?

R. sans doute.

Q ? Participe revue ?

R. On verra, une chose à la fois.

Vote secret : 5 demandes sont formulées. Le quorum pour requérir le vote secret n'est pas atteint.

Décision : [CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 8 ; POUR : le reste]

Pierre THIRION est installé au poste.

Assemblée générale ordinaire du 26.10.2004

Procès-verbal

- Représentants au Conseil de Faculté

La décision de l'Assemblée générale précédente, ayant installé 15 représentants, est invalidée car elle ne correspond plus à la réalité. Il faut donc installé **5 représentants votants** et le reste (jusqu'à atteindre 15 au total) sera considéré comme supplétif.

Qui est intéressé pour siéger au Conseil de Faculté ? (sans droit de vote)

Q ? cb de fois par an ?

R. se réuni 1 fois par an

Q ? problème de cumul ?

R. non

L'Assemblée s'accorde à dire qu'Antoine Godbille, représentant au Conseil de Faculté, doit être votant d'office.

Antoine explique que certaines personnes peuvent se spécialiser pour les dossiers débattus au Conseil.

Candidats aux postes :

NOM	SECTION	VOTE
VINCENT ALISON	2EN	17
TASSIN BENOIT	3EN	22
JEHAES QUENTIN	2EN	12
RENOY QUENTIN	2ELSE	9
PISANE JONATHAN	2CI	21
NECKERMAN JERÔME	2CI	9
SIMEON BERNARD	2EMGM	15
KEZIMANA FAUSTINE	2CIAR	18
GERARD MATHIEU	2EL	12
BIDAINE BENOIT	2PH	27

Décision :

Les représentants votants au Conseil de Faculté sont :

- **GODBILLE ANTOINE**
- **BIDAINE BENOIT**
- **KERIMANA FAUSTINE**
- **PISANE JONATHAN**
- **TASSIN BENOIT**

Le reste des personnes reprises ci-dessous, sont membres non-votants (accompagnateurs).

Assemblée générale ordinaire du 26.10.2004**Procès-verbal**

- Représentant Bibliothèque

Antoine FALMAGNE précise qu'il est intéressé.

L'urgence n'étant pas motivée, aucun vote n'a lieu. Certaines choses sont à éclaircir. L'installation au poste se déroulera à l'Assemblée générale suivante.

- Diverses commissions

Personne n'est candidat comme membre de commission.

8. Ebauche de budget

Q ? avait l'impression que la carte était moins chère l'année avant ?

R. fausse impression.

Q ? pq augmentation ingénu

R. c'est le prix qu'on paie pour l'avoir. Pas le prix de vente.

Q ? pour faciliter contact membres de faculté et étudiants : boîte à idées

R. adresse affairesfacultaires@aees.misc.ulg.ac.be

9. Tour des sections et commissions

Stéphan Winandy, précise qu'il n'arrivera pas tout seul à écrire des textes concernant les sections qu'il ne connaît pas.

Site Web : utiliseriez-vous le forum s'il était mis à votre disposition

Q ? a-t-on le matériel

R. réponse divergente : certains oui et non.

Q ? cela risque de dérapier.

10. Divers

Conseil des Etudes de candis.

Il se déroulera demain. Il aura pour thème principal l'organisation des examens.

Philippe Kessel, délégué 2^e candidature architecte, fait remarquer qu'il n'a pas reçu de convocation.

Assemblée générale ordinaire du 26.10.2004

Procès-verbal

Q ? comment ca va se passer ?

R. réunion avec des représentants académiques, scientifiques, et étudiants. On y évoque des points.

En avril, on a été informé que le calendrier académique a été modifié. La semaine de pseudo congé est remise en question.

Ingés au ski.

Thibault Vandermeulen, responsable, fait une mise au point.

Il s'agit d'un voyage par les étudiants pour les étudiants. Il ne faut pas tenir compte des détracteurs.

Il n'y a pas de limite au niveau des inscriptions.

Il y aura trois appartements de 7 personnes réservés et 12 appartements de 5 personnes. Ils seront remplis selon l'ordre d'inscription.

Ebauche de calendrier.

Présentation du calendrier. Présentation de la CdC (par Quentin JEHAES, Président.)

* *
*

La séance est levée à 20:50.

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé et transmis aux autorités compétentes.

Approuvé en CA du [xxx].

Par le Conseil d'administration :

Le Secrétaire :

Le Président :

Maxime BONJEAN.

Benoît BIDAINE
